

Programme de formation

Intitulé de la formation : FORMATION « GESTION DU BÂTIMENT ET DU PATRIMOINE »
(conforme à la loi ALUR du 24 mars 2014)

FORMATEUR :

Objectifs du module :

Permettre de :

- ▶ Développer les compétences du stagiaire en matière de gestion du bâti dans la relation propriétaire
- ▶ Approfondir les questions de la sécurité des bâtiments et des personnes
- ▶ Réfléchir sur la mise en place du développement durable tout en sensibilisant les différents acteurs
- ▶ Connaître les méthodes de la maintenance

Public et pré requis :

- Taille du groupe : minimum 4 à 12 personnes.
- Type de public : Gestionnaire patrimoine en immobilier, Techniciens chargés de bâtiment, Responsable de services techniques et de maintenances, salariés de l'immobilier
- Niveau de connaissance préalable requis :
 - Connaissance de base dans la maintenance de bâtiment et de patrimoine
 - avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans un secteur lié à la gestion de patrimoine (banque, commerce, assurance, immobilier), une activité stable **ou** avoir un diplôme de niveau bac + 2 dans un domaine juridique, économique ou de gestion.

Modalités techniques et pédagogiques :

- Supports et matériels utilisés : Outils informatiques, diaporama, mises en situation
- Documents remis : Dossier pédagogique
- Intervenant : Expert en technique du bâtiment

Suivi et évaluation :

Modalités de suivi : Evaluation des compétences

Modalités d'évaluation : Questionnaire d'évaluation en fin de formation

Modalités de déroulement :

Durée : 14 heures

Date : à déterminer

Lieu : CFP Montplaisir

Prix : 480€ / personne

Contenu détaillé et séquencé de l'action :

IOUR 1 : 9h – 12h / 13h- 17h

Les enjeux de la maintenance

- Législation (rappel des normes AFNOR)
- Classification des opérations de maintenance
- La prévention de la maintenance

Méthode et suivi de la maintenance

- Maintenance préventive et corrective
- Suivi des réclamations et de la maintenance
- Négociation et suivi des sous-traitants
- Prévisionnel budgétaire
- Elaboration des travaux et contrôle

Présentation d'un exemple de la gestion d'une copropriété et des problématiques courantes par M. Guibert de Foncia Pouzet.

IOUR 2 : 9h – 12h / 13h- 17h

Conformité réglementaire de la sécurité des bâtiments et des personnes

- Le cadre juridique
- Le contrôle et la tenue des registres
- La mise en place d'outils de gestion
- Le suivi de la sécurité, de la formation du personnel et de la sensibilisation des locataires

Informers les gestionnaires au développement durable dans le logement

- Les différents diagnostics liés au développement durable
- La mise en place d'une stratégie
- Les retombées sociales des consommations
- Informers les résidents et locataires sur ce développement

Présentation des diagnostics courants et en particulier du diagnostic technique global de la loi ALUR, par Socotec.

Le contenu de la formation peut-être adapté pour répondre au mieux au programme général.